

# GENERALITES

## 1. ORGANISATEUR / TARIF

- **TECHNI CARPE V2. Prix de l'inscription : 120 € par équipe (2 pêcheurs)**

- Interlocuteurs principaux :

CADIEU ANTHONY : **07 85 54 31 48** / MARGERIE OLIVIER : **06 37 16 46 14**

VINCELOT YANNICK : **07 89 03 47 92**

## 2. SECTEURS CHOISIS :

Ecluse de Saint Baudelle à Ecluse du Port selon réglementation pêche de nuit

### Infos parcours rivière la Mayenne...



RG Rive gauche — RD Rive droite

Secteurs rivière	Limites parcours (Amont ► Aval)	Longueur
1	200m aval de l'écluse de St Baudelle ► 200m amont de l'écluse de Grenoux	3655m RG
2	200m aval de l'écluse de Grenoux ► 200m amont de l'écluse de la Roche	1675m RG
3	200m aval de l'écluse de la Roche ► 200m en amont de l'écluse de Boussard	555m RG
4	200m en aval de l'écluse de Boussard ► 200m en amont de l'écluse de Corçu	2255m RG
5	300m en aval de l'écluse de Corçu ► 200m en amont de l'écluse de Bas Lambert	800m RG
6	300m en aval de l'écluse des Communes ► 200m en amont de l'écluse du Port	335m RG

## 3. DATES ET DUREE DE LA RENCONTRE CARPE :

- 43 Heures : du 18 au 20 Juin 2021

#### **4. ORGANISATION :**

##### **\* VENDREDI 18 Juin :**

**10H00 :** Accueil des équipes

**11H00 :** Tirage au sort des postes / secteurs.

**11H45 :** Apéritif offert par TC V2 (si autorisé selon mesures sanitaires covid)

**12H30 :** Départ et installation des équipes sur leurs postes.

Les véhicules devront être ramenés sur les endroits désignés par l'organisation avant 15h00.

**13H00 :** Possibilité de sonder et amorcer

**15H00 :** Début de la pêche. (Mise à l'eau des montages)

##### **\* SAMEDI 19 Juin**

Pêche en continu

##### **\* DIMANCHE 20 Juin**

**10H00 :** Fin de la pêche.

**10H45 :** Retour des équipes au PC central. (Lieu précisé pendant l'enduro)

**11H00 :** Remise des lots

**12H00 :** Pot de clôture (si autorisé selon mesures sanitaires covid)

#### **5. TECHNIQUES DE PECHE :**

- 30 SECTEURS maxi répartis sur 6 champagnes.
- 3 cannes par pêcheurs. (6 cannes par équipe dans le ring avec respect des angles définis)
- Pêche du bord (de la rive)
- Bateau + moteur électrique autorisés de jour et de nuit (voir point particulier)
- Bateau radiocommandé, autorisé.
- Echo sondeur et GPS autorisés.
- No Kill obligatoire et quelque soit le poisson
- Respect du poisson et de l'environnement

#### **6. ECHES ET AMORCAGES AUTORISEES:**

- Graines cuites
- Farines
- Bouillettes
- Asticots

## 7. POINT PARTICULIERS:

### - Si utilisation du bateau : Impératif de suivre les conditions suivantes :

- Formulaire signé par les 2 pêcheurs, (formulaire joint au dossier + attestation de responsabilité civile) déchargeant toutes responsabilités le Club organisateur en cas d'accident.
- 2 Gilets de sauvetage **obligatoires**
- Rames **obligatoires**
- Moteur électrique **uniquement** (thermique interdit)
- Corne de brume ou sifflet conseillé
- Corde d'amarrage **obligatoire**
- Une écope conseillée
- Balisage lumineux du ring pour tous les postes **obligatoire**

Les contrôles de toutes les embarcations et des points cités ci dessus, seront réalisés avant le début et pendant la rencontre.

- Si une de ces conditions n'est pas respectée, l'équipe se verra retirer le bateau.
- Tout au long de la rencontre ces règles devront être respectées et appliquées sous peine de pénalités et d'exclusion si récidive.

**Le club TECHNI CARPE V2 ne prête pas de bateaux, moteurs et de batteries. Chaque équipe doit s'organiser avant la manifestation pour disposer du matériel nécessaire.**

### **Distances et limites de pêche**

Afin d'éviter les litiges sur les distances et limites de pêche:

1. Respecter le balisage des postes / secteurs (marquages définis au sol ou dans les arbres).
2. Avant amorçage, consulter les pêcheurs des postes / secteurs voisins pour vous mettre d'accord sur les limites des postes et les distances de pêche qui **devront rester raisonnable.**

En cas de problème ou d'incertitude demander l'avis d'un commissaire qui prendra avec son responsable de secteur la décision finale.

- No Kill obligatoire et quelque soit le poisson - Respect du poisson de l'environnement

